

Intervention de Chantal BERTHELEMY, pour la CGT – Santé, Budget primitif 2022 – Séance plénière du CESER Grand Est du 20 janvier 2022

En décembre 2020, Le conseil régional GRAND EST s'est engagé dans une feuille de route 2021-2027 en ayant l'ambition, d'une meilleure qualité de vie dans le Grand Est.

Il est affirmé que les interactions en lien direct avec la santé sont une réalité sur notre région dans des compétences telles que la prévention auprès des jeunes, le sport, la culture ou encore l'environnement.

C'est l'intelligence collective qui en sera moteur sur le Grand Est dont le CESER se doit de prendre sa place.

La région relève 4 axes :

- Mieux vivre dans le GRAND EST
- L'égal accès aux soins sur les territoires et l'attractivité des professions de santé
- L'innovation et la recherche en santé, moteurs de la compétitivité des entreprises et vecteurs de transition
- La santé au cœur de la politique européenne et transfrontalière de la région

Les frontières de responsabilité entre les différentes collectivités ont largement été surpassées.

La CGT souhaite porter votre réflexion sur les questions en lien avec ces interactions particulièrement sur la santé de la population qui serait à intégrer dans nos travaux futurs et dans le budget du conseil régional Grand Est.

La santé, c'est l'action de la région pour soutenir l'arrêt de l'utilisation des pesticides, désherbant, et la persistance de l'utilisation des perturbateurs endocriniens sur la santé.

L'accès aux soins de haut niveau des jeunes et des retraités et de la prise en charge des frais de santé se posent de plus en plus, notamment par le coût de la complémentaire santé. Son coût pèse lourdement sur le reste à vivre des retraités par la cotisation qui est trois fois plus élevée, des taxes plus importantes et un reste à charge quatre fois plus élevé.

De plus, la pandémie a accentué les difficultés des adolescents. Ils sont plus anxieux. Les professionnels de santé témoignent d'un mal être général et grandissant. Nous devons tous nous mobiliser pour leur donner une perspective. Il ne faut pas se résigner à banaliser cette situation.

Le soutien scolaire des jeunes pour combattre l'échec scolaire se doit d'être indéfectible particulièrement par une réelle prise en charge des enfants atteints de problèmes DYS qui devient un vrai problème sanitaire et social. La solution ne passe pas uniquement par des prises en charge d'Orthophonie par la Sécurité Sociale, mais aussi par des moyens humains et financiers spécifiques dédiés dans tous les établissements scolaires.

Nous devons réellement évaluer la stratégie d'évolution des maisons sports santé, notamment sur le dispositif Prescri'mouv en lien avec l'ARS, mais aussi en lien avec tous les financeurs.

Nous voulons mettre en lumière les moyens mis en œuvre dans l'offre de soins en portant une attention particulière à ceux déployés dans les zones rurales sur la problématique de la proximité. Les centres de soins peuvent en faire partie mais ce n'est pas tout. Il faut surtout

stopper la fermeture d'établissement et aller plus loin dans la mise en œuvre de moyens dans la formation sanitaire et sociale.

Sur la transition énergétique, vu le niveau d'investissement, le conseil régional se doit de renforcer l'aide au conseil à la transition énergétique des bâtiments auprès des particuliers, par un suivi plus proche et une sorte de certification des entreprises œuvrant dans ce secteur économique.